

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 19 novembre 2020

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGÉAC - Daniel GAGNON - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pascal GOURNES - Frédéric GUINIERI - Nicolas ISNARD - Sophie JOISSAINS - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Emmanuelle CHARAFE - David GALTIER - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ATCS 001-8819/20/BM

■ Attribution d'une subvention à l'association Latinissimo - Fiesta des Suds pour l'organisation du Before Babel Music XP en format numérique et interactif - Approbation d'une convention MET 20/15796/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Suite aux dernières annonces gouvernementales et au nouveau confinement mis en place, le BEFORE BABEL MUSIC XP ne peut malheureusement pas se tenir en présentiel au Dock des Suds, à Marseille, tel que les équipes organisatrices l'ont conçu depuis des mois.

Néanmoins, face à l'impérieuse nécessité de maintenir du lien et de dresser un état des lieux de la filière tout en imaginant des solutions collectives en vue d'une relance, le rendez-vous se réinvente en distanciel avec l'ambition de rassembler les acteurs des musiques du monde, du spectacle vivant et plus largement de la culture, durement éprouvés par la crise liée au coronavirus et par l'impact économique qui en découle.

Les conférences des 26 et 27 novembre prennent ainsi une nouvelle forme, numérique et interactive, dynamique et participative, avec un panel de professionnels régionaux, nationaux et internationaux issus de trois continents, fédérant des acteurs du monde de la culture, de l'innovation, de l'économie et du tourisme afin de partager les expériences et les initiatives menées à travers le monde ainsi que les perspectives qui se profilent en dépit des temps incertains.

Deux jours d'échanges devenus indispensables avec 13 rencontres professionnelles qui jalonnent cinq parcours proposés pour interroger les responsabilités et les questions sociétales, les perspectives et les enjeux de territoires, l'émergence de nouveaux outils et leurs influences, les rencontres réseaux (avec notamment un parcours Zone Franche) ainsi qu'une mise à jour des dispositifs de soutien aux acteurs du secteur.

Signé le 19 Novembre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 27 novembre 2020

Accessible via une inscription préalable sur le site babelmusicxp.com, le BEFORE BABEL MUSIC XP offre les 26 et 27 novembre 2020 une plateforme de partage et de réflexion, solidaire et prospective, dans un moment historique pour l'ensemble de la filière musicale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération NH 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Où il le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 30 000 euros à l'association Latinissimo – Fiesta des Suds pour l'organisation de l'évènement "Babel Music XP".

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'association Latinissimo – Fiesta des Suds.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget principal 2020 de la Métropole Aix-Marseille-Provence Sous-politique B330 – Nature 65748 – Fonction 64.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée
Attractivité du territoire,
Tourisme

Danielle MILON

Signé le 19 Novembre 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 27 novembre 2020